

Équipement et habillement

Équipement

Patins de bonne qualité, de préférence en cuir et protégés lames identifiés au nom de l'enfant.

Casque protecteur – obligatoire pour les débutants.

Habillement

Le CPA Ahuntsic n'a pas de costume obligatoire. Toutefois, nous recommandons un costume adapté à ce sport : jupe de patinage ou pantalon flexible et non évasé, un polar ou un manteau en nylon léger. Prévoyez des gants.

Interdit : jeans, pantalons larges ou trop longs, jupes longues, manteau d'hiver, foulard et gants de hockey.

Les cheveux doivent être attachés, pas de gomme.

Le CPA Ahuntsic n'est pas responsable des accidents ou des objets perdus ou volés.

Veuillez consulter les règlements du CPA Ahuntsic pour tous les détails.

Le CPA Ahuntsic

Le CPA Ahuntsic compte plus de 200 membres.

Six entraîneurs professionnels offrent la formation à nos patineurs et une quinzaine d'assistants de programme sont adjoints au programme Patinage Plus.

Le CPA Ahuntsic est un organisme sans but lucratif géré par des parents bénévoles élus annuellement. Il est encadré par les normes de Patinage Canada et par la Fédération de patinage artistique du Québec.

L'équipe 2008-2009

Président :		
	Jean Lachapelle	514 956-1268
Vice-présidente :		
	Jocelyne Brisebois	514 382-4921
Trésorière :		
	Sylvie Dorion	514 381-6932
Directeurs :		
	Louise Desrosiers	
	Jean Amiot	
	Hélène Plante	

Adresse postale du CPA Ahuntsic :
10750 rue Tanguay Montréal H3L 3H2

Pour des informations sur Patinage Plus
Contacter un membre de l'équipe.



CPA Ahuntsic

Site Web : <http://www.cpaahuntsic.com>

Patinage Plus Saison 2008-2009

Aréna Ahuntsic
10560 rue St-Hubert
872-6115



En partenariat avec

Montréal 

Patinage Plus

Patinage Plus est un programme d'initiation au patinage d'envergure nationale. Il enseigne les mouvements fondamentaux et les techniques de base du patinage de façon progressive et séquentielle dans un environnement en groupe amusant et animé.

Patinage Plus est une session d'une durée de 20 semaines. Le programme est conçu en sept étapes et met l'emphase sur le plaisir et le mouvement. Il est enseigné dans le format d'une leçon de groupe par un entraîneur professionnel de Patinage Canada et par des adjoints (assistants de programme) bénévoles formés pour le programme.

Le CPA Ahuntsic offre également le programme **Patinage STAR** aux patineurs expérimentés qui désirent poursuivre leur apprentissage du patinage artistique sous la formule de cours semi privés ou privés.

Objectif du CPA Ahuntsic

Permettre aux jeunes l'atteinte de l'excellence personnelle par la participation au patinage, que ce soit pour le plaisir ou pour réaliser des exploits.

Pour plus d'informations sur le patinage artistique, consultez les sites Internet suivants :

www.patinagecanada.ca

www.patinage.qc.ca

Horaire *(peut être sujet à changement)*

Mercredi de 17 h 30 à 18 h 20 (3 ans et plus)

ou

Vendredi de 17 h 30 à 18 h 20 (5 ans et plus)

ou

Samedi de 10 h 05 à 10 h 55 (5 ans et plus)

Coût 150 \$ pour 20 semaines

Payable à l'inscription (comptant ou chèque).

Le coût comprend :

Frais de cours	100 \$
Cotisation Patinage Canada	35 \$
Frais d'administration	15 \$

Rabais de 10 \$ pour le 2^e enfant d'une même famille.
Frais additionnel de 20 \$ pour les non-résidents de Montréal.

Pas de campagne de financement.

Cours semi-privés :

Des cours semi-privés (groupe de 3) sont disponibles le samedi matin de 10 h 05 à 11 h 55 au coût de **260 \$**, selon les disponibilités. Autres solutions semi-privés disponibles sur demande.

Politique de remboursement :

Aucun remboursement après le 31 décembre, avant le 31 décembre au prorata des semaines écoulées (les frais d'administration et la cotisation à Patinage Canada sont non remboursables).

Frais de 20 \$ pour tout chèque retourné.

Un reçu officiel pour fins d'impôt sera remis en novembre 2008.

Calendrier des activités

Mercredi/Vendredi/Samedi

Début des cours 24, 26, 20 septembre

Réunion d'information pour les parents 1, 2 octobre, 27 sept.

Halloween 25, 29, 31 octobre

Fête de Noël (cadeau aux enfants présents) 17 décembre

Congé des Fêtes 19 décembre au 7 janvier

St Valentin 11, 13, 14 février

Fin des cours 25, 27, 28 février

La participation à la démonstration est facultative, des pratiques obligatoires suivront la fin des cours (dates à venir).

Démonstration mars 2009

(Cet horaire est sujet à changement)

Nous demandons aux parents d'assister aux cours dans les estrades de l'aréna.

Le Club se réserve le droit de retirer un enfant du programme si un comportement inadéquat non corrigé après avertissement était constaté.